

Le prix de l'abonnement à cette feuille, qui paraît les Mardis et Samedis, est de 5 fl. pour 6 mois, et de 5 fl. 50 cts. pour la recevoir par la poste, franche de port.

JOURNAL

DE LA VILLE

ET DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

Pour les Abonnemens, Insertions, Correspondances, Annonces, etc., s'adresser à l'Imprimerie du Journal. Les Insertions coûtent 10 cents par ligne d'impression.

ALLEMAGNE. — Francfort, 29 octobre.

On écrit de Prague, le 26 octobre :

« Charles X et sa famille passeront l'hiver au château de Hadschin. Personne ne donne ici aucune signification politique au dîner de l'empereur et de l'impératrice d'Autriche avec l'ex famille royale de France. Ce n'a été qu'un dîner de famille, et l'on sait que Charles X est l'oncle de l'impératrice. On sait aussi que l'empereur de Russie était parti pour Vienne le jour du dîner et qu'il n'a pas vu Charles X à Prague. »

— On écrit de Varsovie au *Mercur de Souabe* que l'empereur a parlé avec aigreur à la députation de la ville de Varsovie en lui rappelant les évènements de 1830. On ajoute qu'il a dit que des mesures étaient prises pour que de pareilles choses ne se renouvellassent point, faisant ainsi allusion à la citadelle qui domine la ville.

Du 30. — On écrit de Berlin, le 28 octobre :

« Des personnes instruites assurent que les deux millions d'écus que peuvent avoir exigé les camps dans la Silésie et les envois de troupes à Kalisch ont été dépensés des épargnes du roi. Des sommes importantes ont été mises en circulation dans la Silésie, province sans ressources, et y circulent déjà de même que dans la Pologne pour animer l'agriculture, l'entretien de chevaux et de brebis, de même que l'industrie des fabriques. Ces améliorations sont dues aussi à la réunion de Tœplitz. En effet, une grande partie de la Bohême occidentale qui a éprouvé des pertes considérables par la stérilité et la sécheresse, a été secourue par le don d'une somme évaluée à trois millions de roubles en argent, prise immédiatement du trésor impérial. »

ANGLETERRE. — Londres, 2 novembre.

La *Gazette de Londres* annonce que sir Ed. Cromwell Disbrowe, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près de S. M. le roi de Suède et de Norvège, est nommé envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près S. M. le roi des Pays-Bas.

— Il se fait immensément d'affaires sur les actions des chemins de fer. On peut se faire une idée de l'intérêt que prend le public dans ces opérations par le fait suivant : Le dépôt de 3 liv. st. par action sur le chemin de fer de Londres et de Blackwall a été remboursé, et l'acte parlementaire signé en trois jours. Les actions se montent à 12,000, et elles ont été vendues aujourd'hui avec une prime de 4. L'espèce de fureur avec laquelle le public se livre à ces opérations, est la cause principale de la rareté des fonds. (*True S.*)

— On écrit de Malte, le 8 octobre, que l'escadre anglaise de la Méditerranée a dû y revenir, par suite de l'avis officiel que vers la fin de septembre on attendait dans la baie de Palma, une flotte russe, composée de six vaisseaux de ligne, quatre frégates et deux sloops.

FRANCE. — Paris, 1^{er} novembre.

Les quelques heures que le duc d'Orléans a passées le 24 octobre à Fontainebleau avec le duc de Nemours ont été consacrées à l'inspection du 4^e régiment de hussards, qui, d'après ce que rapporte l'*Echo de Seine-et-Marne*, peut passer à juste titre pour un régiment-modèle. L'instruction du soldat y est physique, intellectuelle et morale; les professeurs ont été pris dans le régiment; ils ont été puiser les leçons de gymnastique chez M. Amoros, celles de voltige chez MM. Franconi. Les livres d'instruction ont été composés par le régiment; c'est le régiment qui a construit son manège. La progression de l'instruction est celle-ci : Gymnastique, voltige, lecture et écriture, instruction théorique, manège civil, équitation militaire, escrime, tir à la cible à cheval, mathématiques comprenant l'arithmétique jusqu'aux règles de société, la géométrie jusqu'à la mesure des solides, la topographie jusqu'au levé des plans, inclusivement, fortification, artillerie, maréchalerie hippiatrice, tactique, musique vocale et instrumentale, classes de goût; aucun élève n'est reçu trompette s'il ne peut lire rapidement toute espèce de musique à la première vue.

Les exercices faits en présence des princes ont offert les résultats les plus satisfaisants. Les courses de voltige ont été terminées par les exercices du cavalier-modèle qu'a présenté M. le colonel de Brack.

Ce cavalier, résumé des observations guerrières de toute la vie du colonel, est habillé de noir; sa tête est couverte d'un casque léger, pittoresque, qui le garantit parfaitement des coups de l'ennemi et de l'intempérie des saisons; son menton porte la barbe, son habit est commode et léger; il est armé d'un mousqueton-Robert qui fait feu neuf fois à la minute, et d'un sabre d'un nouveau modèle, exécuté par M. Manceaux, et qui nous a paru réunir exemplairement toutes les conditions de guerre; la bride couvre à peine la tête du cheval, et les mors actionnent vivement. Le paquetage est d'une grâce et d'une légèreté incroyables. Le cheval bridé mange comme s'il était débridé. Ce cavalier a été soumis aux trois épreuves suivantes :

1^o Il a débridé, dessellé son cheval, s'est désarmé et déshabillé en 40 secondes.

2^o Il a sellé, bridé, paqueté son cheval, s'est habillé, armé, est monté en selle, et a commencé le feu en une minute huit secondes.

3^o Etant au galop, il est sauté à terre abandonnant son cheval, a franchi d'un saut une barrière d'environ quatre pieds de hauteur, a couru rapidement sur une plate-forme, a franchi un fossé de quatorze pieds, a fait feu, a franchi de nouveau le fossé en revenant sur ses pas, sauté dans le cirque, et, s'élançant en selle sans l'aide de ses mains, a recommencé immédiatement le feu. Tout l'habillement, équipement, armement, harnachement de ce cavalier pèsent 51 livres, c'est-à-dire moitié moins que ceux réglementaires aujourd'hui dans l'armée. Le cavalier ne se fatigue point, rien n'est retentissant en eux, ce qui assure au cavalier un grand avantage pour le service des reconnaissances et des surprises.

— On lit dans le *Moniteur* :

« La cour des pairs se réunira le lundi, 16 novembre, présent mois, au palais du Luxembourg, à onze heures précises du matin, pour entendre le rapport de l'instruction ordonnée par l'arrêt de la cour du 29 juillet dernier. L'appel nominal se fera à onze heures et demie précises. »

» Immédiatement après l'arrêt d'accusation, la cour sera appelée à statuer sur tout ou partie des accusés d'avril qui restent à juger. »

— On se rappelle que des notes diplomatiques ont été échangées entre M. de Broglie et le vorort suisse à l'occasion d'un citoyen français de Mulhausen, juif de religion, que le vorort voulait, à ce titre, empêcher de faire des acquisitions territoriale dans le canton de Bâle-campagne. M. de Broglie, voyant qu'il ne pouvait rien obtenir de la stricte ténacité de ses adversaires, vient de leur faire savoir qu'il retirerait leurs pensions à tous les Suisses qui en ont sur le trésor de France, disant qu'il ne voyait pas pourquoi la France se montrerait généreuse envers les individus appartenant au peuple suisse quand cette nation ne veut faire aucune concession en faveur des Français qui se trouvent sur son territoire.

Du 2. — S. A. R. le duc d'Orléans est parti de Toulon, le 3 octobre, par un tems magnifique, sur le bâtiment à vapeur le *Castor*, capitaine Paris, lieutenant de vaisseau. Le prince se dirige vers la Corse, et de là se rendra sur divers points de la côte d'Afrique.

— L'expédition qui se prépare en France et en Afrique contre l'émir Abdel-Kader, auquel les journaux rendent justice sous le rapport de la bravoure et des talens militaires, peut faire désirer quelques renseignements sur le but que se propose l'armée française.

Mascara, qui est aujourd'hui la résidence de l'émir Abdel Kader, contient une population d'environ 15,000 âmes, ce qui en fait une des villes les plus importantes de l'intérieur.

Les moyens de défense de Mascara sont presque nuls; et les véritables difficultés que les Français auront à vaincre, ainsi que les dangers qu'ils auront à courir, se présenteront tous pendant le trajet qu'ils auront à faire pour arriver devant la ville.

On compte environ vingt-cinq lieues d'Oran à Mascara, et la route à suivre offre des aspects très-variés. Après Oran, et avant le lac d'Aya, il n'y a qu'une vaste plaine où ne se montrent pour végétation que quelques rares bouquets d'arbres. Vient ensuite la vallée du Thélat, où l'eau et la verdure commencent à reparaitre.

et qui se termine au Sig. Après cette rivière, au-delà de la plaine de Cérat, commence la chaîne du Petit-Atlas, et bientôt se présentent les bords escarpés du torrent de Cherouf, qui précède de peu celui d'Oued-Mella.

Le passage le plus difficile de cette route si accidentée sera sans doute, pour nos troupes, la montée de Mellaha, que l'on rencontre après le torrent d'Oued-Mella; cette montée est excessivement rapide, et dominée dans toute sa longueur, qui exige une heure de marche. C'est probablement que l'émir Abdel-Kader réunira ses forces, s'il entre dans son plan de se défendre vivement, ainsi que son ardeur et son courage connus peuvent le laisser croire. Si la montée de Mellaha est la plus grande du trajet, c'est aussi la dernière; car, du versant opposé, on découvre la belle plaine de Xéres, les maisons et les jardins des faubourgs de Mascara, et Mascara elle-même, qu'on reconnaît à un fort assez élevé qui touche à sa muraille d'enceinte du côté du couchant.

AFFAIRES D'ESPAGNE.

Perpignan, 26 octobre. — Les difficultés de recevoir des nouvelles directes des opérations militaires dans l'intérieur de la Catalogne augmentent de jour en jour; à mesure que les carlistes se réunissent dans la haute province, les christinos circulent dans la plaine et sur les frontières.

Un homme sûr, qui arrive des bords de l'Ebre, et qui a traversé les montagnes, donne pour positifs les faits suivans :

« Il a vu le colonel Arevalo joindre Cabrera, qui se trouve près de Tortose avec 8000 hommes et 400 chevaux.

Miraels, avec sa bande, occupe la droite de l'Ebre avec Agnon, Quilez et Torné: sur la gauche est Vidal de Mora avec 800 hommes.

Le 20, Guergué a pris 80 miquelets de Maceresa, avec plusieurs charges d'effets et de munitions.

Le 23, il a attaqué à la baïonnette 1600 hommes, sortis de Maceresa, et les a dispersés.

Un corps de ligne, sorti d'Olot avec trois canons, a été détruit, et les canons ont été pris.

Un bataillon de Walls a eu un engagement avec les urbains de Terrassa, Sabadeille et Ripollet; le capitaine a été tué avec 20 hommes, le reste a été mis en fuite. »

Saint-Béat, 26 octobre. — Hier, un grand nombre de soldats christinos, poursuivis par les carlistes dans la vallée d'Aran, se sont réfugiés en France. Les carlistes se sont rendus maîtres de cette vallée, et il vient d'y avoir encore une vive fusillade près du Pont du Roi. Deux douaniers français ont été légèrement blessés.

Les habitans de Fos sont sous les armes; St-Béat et les villages voisins se disposent à les prendre aussi pour repousser les attaques à main armée qu'on pourrait se permettre, ce qui, certainement, n'arrivera pas de la part des carlistes. Ils ont prouvé, dans plus d'une occasion, qu'ils savaient respecter notre territoire, quoique la terre de France ne soit plus pour eux un refuge hospitalier, mais bien, grâce aux doctrinaires, un pays où ils ne trouvent que des prisons et des chaînes.

M. Bart, sous-préfet de Saint-Gaudens, était attendu à St-Béat, pour y prendre les mesures que les circonstances peuvent réclamer.

— Un de nos correspondans, homme grave, et en position d'être bien informé, nous écrit de la frontière, sous la date du 27 du courant :

« L'armée carliste dans la Catalogne, dont nous ne savions rien depuis l'échauffourée du comte d'Espagne, qui avait laissé sans chef, et un instant dans la confusion, les bandes chargées de la surveillance des frontières, et par lesquelles les nouvelles arrivaient, n'en a pas moins continué ses mouvemens et ses opérations.

Vous pouvez affirmer que l'armée grossit et prend tous les jours plus d'organisation et de consistance; que Charles V ne la perd pas de vue, et que, sous peu de jours, elle aura gagné plus qu'elle n'a perdu; qu'indépendamment des 15 ou 20.000 hommes, qui sont destinés à agir dans la plaine, 8000 hommes, ayant à leur tête le capitaine-général envoyé de Navarre, assiègent Lérida.

Dites cela comme si vous l'aviez vu. » (G. du Languedoc.)

PAYS-BAS. — Gand, 2 novembre.

On lit dans le *Message* :

« Il passe pour constant aujourd'hui dans les salons, que les affaires de la Belgique et de la Hollande seront terminées avant trois mois, sous une commune médiation, et que le roi Léopold pourra l'annoncer à l'ouverture des chambres belges. »

« Le petit article qui précède est emprunté au *Temps*, journal de M. Le Hon, et provient évidemment de sa chancellerie.

» Il est impossible de deviner dans quel but ni à quelle intention cette promesse, tout au moins hasardée, a été ainsi jetée en pâture aux journaux de toutes les couleurs.

» Le style sybillin dans lequel elle est rédigée, en n'indiquant pas le médiateur futur, ni les bases principales de la négociation, donne à nos rêveries politiques une immense latitude pour leurs

hypothèses et leurs conjectures. Avant trois mois! Le délai n'est pas long. Il n'y a pas de quoi s'impatienter, et en ceci la prédiction de M. Le Hon ne peut que nous être très-agréable.

» Toutefois, on ne dissimule pas son étonnement, en voyant un pareil oracle publié avec autant d'assurance, de ce que S. M. le roi des Pays-Bas, au lieu de communiquer aux états-généraux, il y a quelques jours, la nouvelle d'une aussi joyeuse expectative, a au contraire exprimé le regret de ce que la solution de la question belge est arrêtée indéfiniment.

» Probablement M. Le Hon en sait plus sur cette matière que S. M. le roi des Pays-Bas; mais au moins il aurait dû se débattre un peu davantage; nous faire connaître, ne fut-ce que le lieu de la négociation et les noms des négociateurs. Ce n'était point là, ce nous semble, violer les secrets de la diplomatie.

» M. Le Hon sait aussi que la principale difficulté dans la discussion des intérêts des deux pays, consiste dans la libre navigation de l'Escaut et dans la question dynastique.

» Ainsi M. l'ambassadeur aurait pu un peu mieux reconforter les siens en assurant que, pour préliminaire à tout arrangement, la maison d'Orange Nassau renoncerait explicitement à son droit de souveraineté sur la Belgique, et que la nation hollandaise ne s'opposerait pas à la libre navigation de l'Escaut, devenu anglo-franco-papal.

» C'était là néanmoins un moyen infallible de ragailhardir toute la séquelle patriotique, tombée dans le spleen, et de fermer le bec à ces goguenards d'orangistes, à ces damnés de libéraux, qui ont l'impertinence de rire au nez de M. Le Hon, des élucubrations de sa chancellerie.

» Que conclure de la superbe et dédaigneuse taciturnité, ou plutôt du laconisme désespérant de M. l'ambassadeur? Certes, il n'est pas vraisemblable qu'il eût employé ce style mystérieux dans sa communication, si l'arrangement prédit des affaires belges eût présenté la moindre chance en faveur de ses commettans, et sur ce point M. le diplomate ne peut rien ignorer. Lorsqu'on est en mesure d'assurer que la grande affaire se terminera, avant trois mois, il est indubitable qu'on connaît dès à présent les bases principales sur lesquelles la convention sera assise, et puisqu'il y a, suivant M. Le Hon, une médiation commune, il est certain que le roi Guillaume s'est entendu avec la patrioterie belge pour choisir ce médiateur commun. Il serait curieux d'apprendre où et comment deux parties aussi antipathiques se sont entendues pour ce choix.

» L'article de M. Le Hon est très-court, mais provoque de nombreuses et longues réflexions. Aucuns prétendent que c'est l'arrêt de la patrioterie, énoncé en langage de pythionisse. Nous ne serions pas éloignés d'admettre cette explication, mais nous entendons déjà les clabaudes, nos voisins, crier à la déception, à la maïserie, à la duperie, à la malveillance même. Ces messieurs ont assez de chiagrins domestiques pour que nous nous dispensions de leur émouvoir la bile en cette circonstance. Nous nous abstenons en conséquence de toute glose ultérieure sur la fameuse nouvelle, et nous nous bornerons à répéter: avant trois mois!... C'est M. Le Hon qui l'a proclamé. »

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

LUXEMBOURG, 7 novembre.

S. M. le roi grand-duc, par une disposition récente, vient d'approuver le projet d'organisation d'une institution qui, sous le modeste titre d'école moyenne, sera annexée à l'athénée de Luxembourg, pour l'instruction des élèves qui se destinent à la carrière des sciences et de l'industrie. Nous en publierons le programme dans un prochain numéro.

Cette école aura pour instituteurs la majeure partie de MM. les professeurs de l'athénée. Il y sera donné un cours de langue anglaise.

L'ouverture des cours aura lieu lundi prochain, dans une des ailes du bâtiment de l'athénée, où les arrangemens nécessaires avaient été préparés d'avance.

— L'exposition des dons gratuits fournis par les dames et les personnes charitables de la ville, pour l'entretien de l'école-ouvrière et de l'école de chant, aura lieu vers le 22 du mois de décembre prochain. La commission fera connaître ultérieurement les jours et heures auxquels ces objets seront exposés.

— Un journal publie les passages suivans de la lettre d'un officier prussien à un de ses amis, insérée dans la Gazette polonaise de St-Petersbourg.

« A l'aspect de cette désorganisation progressive de l'ancienne société, de cette anarchie morale et politique, les monarches et les peuples du nord ont senti la nécessité de se réunir, de se liguier pour le maintien de l'ordre existant encore dans cette partie de l'Europe. Mais pour se rassurer, pour se convaincre que les destinées des princes et des nations ne sont pas encore abandonnées à la fougue

des pa
leurs a
direct
les bes
» L
veuler
amical
Munch
une m
conser
une in
averti
forcer
res, a
de la p
la sol
prendr
dans l
plus v
sera d
ment
—
plus p
de la
trop lo
« L
assem
sortie
porte
sténog
deste
liniua
rature
législa
les rec
verba
» U
cinqu
ble, p
des sc
sionn
née et
épaul
est as
portes
si bou
comp
à plus
est en
» M
qu'ell
la tap
rideau
nateu
sucrer
mette
détail
sionn
fusion
» I
priva
cédé
rêtez
vitrag
partie
les du
lent l
ces c
mém
avec
ampl
les b
» C
débat
comp
Quar
souve
« Me
se ret
nem
turel
» C

délai n'ont pas les passions désorganisatrices, il leur a suffi de jeter les yeux sur leurs armées, sur ces forces obéissantes et fidèles, soumises à une direction intelligente, et mises, par leur nombre, en rapport avec les besoins du siècle.

» La paix que leur politique a fondée, les grandes puissances veulent la maintenir, et c'est comme gage de la durée des relations amicales, heureusement établies entre elles dans les réunions de Munchen-Gratz, qu'elles ont réuni leurs armées à Kalisch. C'est une manifestation nouvelle de leur persévérance dans les principes conservateurs, et cette manifestation ne peut manquer de produire une impression profonde tant en France qu'en Angleterre; c'est un avertissement donné à l'une et à l'autre de ces puissances pour les forcer, quel que soit le parti appelé par elles à la gestion des affaires, à renfermer leur politique dans les bornes de la modération et de la prudence. Qui désormais pourra mettre en doute l'intimité et la solidité de l'alliance de ces puissances? Qui pourrait ne pas comprendre que l'émulation dont leurs soldats se sont montrés animés dans l'exécution de mouvements stratégiques inoffensifs, deviendra plus vive et plus énergique aussitôt que le signal de combats sérieux sera donné à ces troupes, qu'un même esprit, qu'un même sentiment dirigent? »

— Un recueil littéraire publié à Paris, contient les détails les plus piquants sur la partie supérieure de la représentation nationale de la Belgique. En voici un extrait que le lecteur ne trouvera pas trop long :

« Le local où les pairs de France de la Belgique tiennent leurs assemblées est un salon à trois fenêtres, rectangulaire, ayant une sortie aux deux extrémités du parallélogramme. Au dessus de chaque porte s'élève une tribune, mais on n'y remarque jamais que le sténographe de *l'Indépendant*, jeune homme pâle, blond, modeste, qui est chargé à lui seul de tenir tête aux conversations préliminaires des sénateurs sur l'état de leur santé et de leur température. Quand nous disons sténographe, c'est une antiphrase; les législateurs de la Belgique improvisent avec tant de bonheur que les rédacteurs des journaux ont le tems de mouler leur procès-verbal en lettres ordinaires.

» Une table circulaire, en fer-à-cheval, est occupée par les cinquante membres du sénat; la disposition de cette pièce ressemble, pour le spectacle, à l'ancienne salle des séances de l'académie des sciences; on peut donc facilement se faire une idée de sa physionomie imposante. L'été, le ministère tourne le dos à la cheminée et regarde le président; en hiver, les ministres montrent les épaules à M. de Stassart, et se chauffent les pieds. Le président est assis au milieu, vis-à-vis du gouvernement, entre les deux portes, dans le courant d'air. Tout cela a un aspect si marchand, si bourgeois, si étranglé; tout cela rappelle si mesquinement le comptoir de l'armateur ou l'étude du notaire, qu'il faut regarder à plusieurs reprises le buste du roi Léopold pour se souvenir qu'on est en présence de son corps législatif.

» Mais la dignité de la chambre regagne par l'ameublement ce qu'elle perd en architecture; aux croisées, sur les fauteuils, dans la tapisserie, les couleurs de la nation éclatent; elles servent de rideau, de plians, de tabourets, d'horizons patriotiques aux sénateurs. Il se fait la une consommation prodigieuse de verres d'eau sucrée, et c'est l'unique dépense ordinaire que les membres se permettent. L'économie la plus rigoureuse préside à tous les autres détails. Aussi, M. de Stassart conquiert régulièrement, à chaque session, un enrouement qui l'inquiète, et augmente encore la profusion des verres d'eau sucrée.

» L'économie de la législature va plus loin; elle s'impose des privations d'un ordre tellement minutieux, qu'il y a une vertu la-cédémonienne à les souffrir. En montant l'escalier de marbre, arêtez-vous sur le palier qui précède la chambre. Là, derrière un vitrage en glace qui plonge sur les degrés, on a ménagé un cabinet particulier au moyen des circonvolutions d'un paravent. Les feuilles du paravent dissimulent tant bien que mal deux chaises qui valent bien ensemble trente sous. Il est vrai que la destination de ces chaises n'est pas somptueuse; à coup sûr elle ne serait pas même somptueuse dans une république. Ces chaises supportent avec respect deux énormes vases qui ne sont pas précisément des amphores, mais qui en ont quelque peu la figure. Ils attendent les besoins de la représentation nationale.

» On raconte que ce paravent a joué un rôle actif dans certains débats de la chambre. Il est bon de savoir que l'opposition ne compte dans le sénat qu'un seul membre, M. Lefebvre-Meuret. Quand la discussion tourne au profit du ministère, ce qui arrive souvent, M. Lefebvre se lève et dit fort gravement à ses collègues: « Messieurs, l'opposition n'étant pas libre, s'abstient de voter et se retire dans sa conscience » Ces mots prononcés, l'honorable membre va rendre visite au paravent. Jusque-là, rien de plus naturel et de plus parlementaire.

» Cependant la discussion s'avance; M. de Stassart ouvre le

scrutin, pour la forme, on cherche l'opposition. Où est donc l'opposition? Huissiers, dites à l'opposition que le scrutin est ouvert; les momens de la chambre sont précieux. — Et l'huissier part trotillant sur le plancher, au risque de se rompre le cou avec ses bottes qui glissent et font un bruit scandaleux; mais le pauvre homme s'arrête devant le paravent; il a trop de pudeur flamande pour y toucher. M. Lefebvre, lui, rit sous cape et prétend qu'il est empêché. Pendant ce tems-là, le scrutin se ferme; le ministre obtient ce qu'il veut, mais l'honorable sénateur a épuisé tous les moyens humains de résister au pouvoir. La patrie ne lui doit que des éloges.

» Quoi qu'il en soit de ces petites malices, M. Lefebvre est le personnage dont les momens et les ressources sont le plus entièrement consacrés aux intérêts de son pays. Il emploie ou plutôt il prodigue une immense fortune à soutenir toutes les entreprises nouvelles où la Belgique peut trouver honneur et profit. Son activité est extrême, sa bourse constamment ouverte; mais on prédit qu'il se ruinera. On lui découvrirait aisément en France un terme de comparaison, si de respectables malheurs politiques n'interdisaient pas un semblable parallèle. M. Lefebvre est propriétaire à Paris d'un journal récent qui s'est placé d'une manière très-remarquable dans les rangs de l'opposition: il est en même tems propriétaire à Bruxelles d'un des meilleurs journaux quotidiens de la Belgique. Ent e ces deux feuilles, M. Lefebvre a établi à ses frais une ligne de courriers si parfaitement servie, qu'il est toujours dans un pays le premier et le mieux informé de ce qui se passe dans l'autre.

» Cet avantage n'a pas rassasié le dévorant esprit qu'il apporte dans les affaires. Il exploite des mines, il s'occupe d'agriculture, il joue à la bourse, il ouvre des canaux, il a même voulu dernièrement tracasser le gouvernement belge, en élevant pour son compte un service de lignes télégraphiques. A cet effet, il a accaparé M. Ferrier, le seul entrepreneur qui entende aujourd'hui la science des télégraphes, et à tout instant il menace le ministère de M. de Meulenaere de mettre le comble aux taquineries de son opposition par cet appareil. Enfin, dès qu'il s'agit d'une contradiction quelconque aux vues ou aux actes du gouvernement belge, on est certain de rencontrer M. Lefebvre et son argent.

» Un plaisant s'était imaginé ici de représenter M. Mangin par un point d'interrogation il serait trop burlesque de préciser la figure à laquelle ressemble le caractère éperonnier et systématiquement impétueux dont fait preuve l'honorable sénateur. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il dépense à peu près inutilement sa vie: possesseur de plusieurs hôtels à Paris, à Bruxelles et à Tournay, il est si préoccupé, qu'on ignore toujours le matin où il couchera le soir; à proprement parler il n'a pas de domicile et réside en chaise de poste. C'est l'homme des deux royaumes que les postillons invoquent dans leurs prières. Tandis qu'il est sur la place de la bourse à surveiller une opération, on fait antichambre dans sa maison de Bellevue, à soixante lieues de Paris, et il est exact au rendez-vous.

» Tel est le personnage le plus curieux à étudier parmi les collègues de M. de Stassart et aussi jadis le plus hostile à son repos. Quant il assistait aux discussions du sénat, M. Lefebvre parlait sur toutes les matières avec d'autant plus de justice, qu'il est le seul de son opinion; maintenant, il ne se rend guère plus aux séances de la chambre qui ont perdu par son absence leur physionomie dramatique. Après M. Lefebvre vient M. le comte de Quarré; ces deux membres exceptés, le sénat ne présente dans le reste de son personnel qu'un assemblage plus ou moins pâle de banquiers soucieux, d'officiers supérieurs de l'armée sans influence, des anciens fonctionnaires de l'empire trop vieux pour être utiles autrement que par leur vote, de partisans secrets de l'omnipotence cléricale, toujours muets ou malades, et de notables industriels exclusivement enfoncés dans la défense des intérêts locaux. Quelques sénateurs distingués flottent au-dessus de cette masse inconsistante. Ce sont MM. de Robiano, de Mérode, Vilain XIII, de Sécus, Duval de Beaulieu, etc.

» Si vous avez quelquefois observé ces émérites vendeurs de contre-marchés au dos vouté, aux mains calleuses, au pantalon vermoulu, à l'extérieur sénile, rapé et malingre, qui font émeute sans vergogne chaque soir à la porte du théâtre des Variétés ou sous le péristyle des Funambules, vous aurez aperçu pour la mise des véritables Sosies M. le comte de Quarré. Nous avons surpris l'honorable sénateur mangeant dans la rue de la Madelaine un livre de cerises dans une feuille de chou, mais ce n'était la en vérité qu'une conséquence bien naturelle des habitudes de sa vie. Le meilleur des vêtements de M. de Quarré est un habit qui change de nuance selon que le soleil est horizontal, perpendiculaire ou voilé, relativement à son fil; il a été bleu, il est rouge, il sera probablement noir quelque jour; on peut toutefois dire dès-à-présent que la teinture en était pitoyable.

» Cet habit a une coupe si étrange et une allure si individuelle, qu'à Bruxelles on croit généralement qu'il a poussé tout fait sur les épaules de M. de Quarré; c'est la manière la plus simple d'expliquer son existence. L'ouverture des poches de derrière se distingue par deux sphériques maculatures de crasse qui témoignent d'un fréquent usage du mouchoir. A l'habit dont nous parlons se rapporte un pantalon homogène, d'un gris boueux, limé dans les plis, jaunissant sur les coutures. L'ensemble est surmonté d'un chapeau qui, de tems immémorial, fut privé de cordon, et dont les bords ont depuis long-tems rompu toute espèce de rapports avec la forme. Il est bien entendu que M. de Quarré ne porte jamais ni gants ni parapluie. Nous ne pensons pas que les socques lui soient même connues. Cette homme politique a dix millions de fortune.

» Quant à son influence parlementaire, il ne faut pas la mesurer à son costume. M. de Quarré parle pertinemment et avec connaissance de cause sur toutes les questions commerciales, industrielles et financières; il est rempli d'expérience, de bon sens pratique, de finesse administrative.

» Voici quelques esquisses de portraits ministériels.

» Au banc de douleur sont assis M. de Meulenaere, figure osseuse, méditative, contractivement épanouie: on dirait M. le baron The-nard préparant son fameux deutroxyde de mercure; M. de Theux, visage blême et dévot, existence fluette, corps incliné en zigzag, prêt à fléchir le genou devant une madone ou un reliquaire; M. d'Huart, robuste tempérament de brasseur, mandibules carrées, œil faux, tenue d'estaminet.

» Ces trois fonctionnaires, qui se ressemblent si peu, sont la crème du ministère belge, ministère de bascule entre les exigences catho-liqués et les tendances doctrinaires, et chacun des trois représente pour sa part, celle des trois opinions dominantes, dont il s'est fait champion devant les chambres. M. de Meulenaere personnifie l'école souple de M. Thiers; M. d'Huart, les traditions insouciantes, laborieuses, serviles de M. d'Argout; le ministre de l'intérieur, de Theux, tremble devant l'archevêque de Malines.

» Heureusement, au-dessus de ce triumvirat sans durée, grandissent quelques orateurs, l'espoir de la Belgique, les mandataires de la jeune et loyale majorité du pays; M. de Brouckere, dont la facile parole est déjà forte d'expérience; MM. Fallon, Liedts, qui ont récemment combattu avec tant de vigueur les mesures adoptées contre les proscrits de France; M. Dumortier, dont les formes cas-santes et mordantes, et même la physiognomie spirituellement avo-cassière, rappellent le talent de M. Dupin, aîné; M. Nothomb, qu'on accuse d'esprit doctrinaire et d'ambition diplomatique. Toutes ces capacités écraseront un jour le ministère actuel qui ne se maintient que par son absence de couleur. »

ÉTAT-CIVIL.

Naissances : Le 27 octobre, Frédéric Leuninger; le 1^{er} novembre, Mar-guerite Koschiensky, le 2, Pierre Wemmer; le 4, Marie Felten; le 5, Elisabeth Zengerlé, et Nicolas Kersten.

Mariages : Le 5 novembre, Jacques Schneider, journalier, avec Marie Schmit; le 6, Philippe Pfeiffer, maçon, avec Susanne Kugener.

Décès : Le 2 novembre, Anne Salzer, veuve Pierre Klein, âgée de 73 ans.

ANNONCES ET AVIS DIVERS.

ANNONCE.

La bourse d'études fondée par Marie Maréise au collège de Luxembourg, étant devenue vacante par cessation des études de celui qui en était titulaire, les Bourg-mestre et échevins de la ville de Luxembourg, collatens de ladite bourse, préviennent ceux qui prétendraient droit, qu'ils doivent présenter leurs titres au secrétariat de la régence, avant le 28 de ce mois.

Luxembourg, le 5 novembre 1835.

Les Bourg-mestre et Echevins, SCHEFFER.
Le Secrétaire de la ville, SCHROBILGEN.

A LOUER, pour entrer de suite en jouissance, le premier et deuxième étage de la maison n° 457, rue de Chimay. S'adresser au sieur NIEFS.

REZ-DE-CHAUSSÉE, avec écuries, chambres et cave à louer, au n° 109, Grand'rue, à Luxembourg.

A LOUER, pour entrer en jouissance le 11 novembre prochain, UN MOULIN A FARINE à deux tournans, sur le cours d'eau de la Sire, situé à Olingen, entre Betzdorff et Roodt.
S'adresser pour les conditions au château de Betzdorff.

A VENDRE. — Une jolie CALÈCHE, en bon état, pour un cheval, très-légère, suspendue sur doubles ressorts.
S'adresser à l'imprimerie du journal.

A LOUER, rue de la Congrégation, n° 509, tout ou partie d'un BEAU QUARTIER, composé de cinq chambres, avec cuisine, cave, grenier, écurie et remise. — S'adresser à M. G. Pescatore, fabricant de fayence à Eich.

ANNONCES

DE LA

VENTE DES BIENS

dépendant de la terre ci-devant seigneuriale, provenant de la famille du prince de Schwartzenberg, situés au quartier allemand de la province de Luxembourg.

On fait savoir que le sousigné curateur de la succession vacante de feu M. Charles-Joseph Collart, vivant maître de forges à Fischbach, fera vendre publiquement aux jours ci-après indiqués, vers dix heures du matin, à quatre années de crédit, moyennant les intérêts légaux, les biens ci-après, savoir :

Les 17 et 18 novembre 1835, en l'étude du notaire Ritter, à Greven-macher, le château et les forges des Rochers, commune de Maunernach, consistant en deux feux, un marteau, une fenderie, une scierie, un moulin à farine à l'anglaise, places, halles, mises, jardins, terres, prés, vignes, haies et bois en dépendant, en détail.

Le 19 novembre 1835, en l'étude du notaire Witry, à Echternach, plusieurs parcelles de bois très-considérables, situées sur le territoire des communes de Consdorff et Waldbillig, en détail.

Le 21 novembre 1835, en la maison Seyler, à Dickirch, par le ministère du notaire Seyler, d'Ettebruck, plusieurs parcelles de bois considérables, situées sur le territoire des communes de Bettendorff et Ermsdorff, en détail.

Et le 23 novembre 1835 et jours suivans, à Mersch, en l'étude du no-taire Suttor;

- 1° Le château de Fischbach avec jardins, serre, terres, prés, étangs et autres dépendances;
- 2° Vingt-trois parcelles de bois considérables;
- 3° Deux hauts fourneaux à Fischbach;
- 4° Les forges de Fischbach, composées de deux feux et un marteau;
- 5° Une papeterie;
- 6° Un moulin à farine;
- 7° Neuf maisons avec dépendances à Fischbach;
- 8° Six fermes;
- 9° Le château de Kœdange avec les biens en dépendant;
- 10° Les biens situés sur les communes de Weyer, Schoos, Allinster, Godberange, Larochette, Mersch et Mamer, en détail.

Les ventes en détail seront provisoires, et ce ne sera que le 30 novembre 1835 et jours suivans, s'il y a lieu, que la vente définitive de tous les biens ci-dessus indiqués, aura lieu par corps de biens ou en masse, à Mersch, en l'étude du notaire Suttor.

On pourra s'adresser, pour de plus amples informations, aux notaires ci-dessus dénommés, à M. Landman, avoué à Luxembourg, à M. Denis, avoué à Arlon, et au sousigné curateur.

Fischbach, le 1^{er} octobre 1835.

CLEMENT, Notaire curateur.

Avis important.

NOUVELLE VENTE PAR ACTIONS

DES MAGNIFIQUES

ÉTABLISSEMENS DE PLAISANCE ET DE CONVERSATION

AUX

Bains de Wiesbaden (Hessau),

Avec deux grands Hôtels et vingt autres Bâtimens considérables, de vastes Jardins, etc., etc., appartenant au sieur D. Düringer, d'une valeur réelle de florins 124,000, soit francs 268,400.

Le nombre des Actions à vendre n'est que de 35,000; celui des Gains est de 4000, dont les principaux: florins 50,000, 12,000, 8000, 4000, 1250, 1200, etc., s'élevant en tout à florins 200,000, soit francs 433,000.

Cette vente est IRREVOCABLE, et le TRACÉ se fera le 29 DÉCEMBRE 1835, à WIESBADEN, sous la GARANTIE du Gouvernement.

PRIX D'UNE ACTION : 20 FRANCS.

Sur 5 Actions prises ensemble une 6^{me} est donnée gratis. Le Prospectus français contenant tous les renseignements ultérieurs, de même que la Liste officielle de tirage, sont fournis sans frais. Les paiemens pourront se faire en billets, effets de commerce, ou sur nos dispositions.

Il n'est pas nécessaire d'affranchir.

S'adresser directement, pour tout ce qui concerne cette vente, au Dépôt général des Actions, de

J. TRIER-STAUSS,

Banquier et Receveur-général à Francfort s/M.

On peut également avoir chez nous des Actions pour toutes autres ventes solides.